

Modalités d'inscription

L'admission est validée après examen des dossiers de candidature par une commission pédagogique.

► Composition du dossier

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Pièces administratives relatives au parcours scolaire ou professionnel des étudiants (niveau minimum : Diplôme du Bac avec relevés de notes ou équivalent soumis à une commission VAP)
- Diplôme de connaissance de la langue française (TCF niveau 4 ou DELF B2) pour les étudiants originaires d'un pays non-francophone

► Droits d'inscription

Formation initiale : 300 €

Formation continue 600 € (financement employeur ou autre organisme voir auprès d'ASURE Formation)

► Evaluation

Un contrôle continu des connaissances est organisé dans chaque Unité d'Enseignement (dossier, exposé, travail personnel encadré...). Il est attribué à l'étudiant des crédits européens (ECTS) pour chaque UE validée. Le DU est obtenu si la moyenne des UE est égale ou supérieure à 10/20.

Contacts

Responsable pédagogique

Rania HANAFI

Maître de conférences à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

Tel : 04 93 53 75 23

Bureau : 306

Courriel : rania.hanafi@unice.fr

Responsable de la scolarité

Madame Sabine COURTIN

Tel : 04.93.53.75.59

Bureau : 335

Courriel : Sabine.COURTIN@unice.fr

Dossier à envoyer où à déposer (bureau 335) à l'ESPE à l'attention du service de la scolarité en précisant le libellé du DU « Formation Civile et Civique »

Site GV, 3^{ème} étage, 89 avenue George V 06046 Nice cedex 1.

<http://espe-nice-toulon.fr/accueil>

Pour les PROFESSIONNELS : ASURE Formation
Campus Contact référent : Madame Laureen MAUREL
Téléphone : 04.89.15.21.58
Email : laureen.maurel@unice.fr



Diplôme d'Université de
FORMATION CIVILE ET CIVIQUE
Droit, laïcité, Religions et Société



Présentation

Ce DU porté par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'Université Nice Sophia Antipolis témoigne d'une volonté de promouvoir une expertise et un savoir-faire en matière de formation pédagogique ouverts aux enjeux de notre époque autour de la laïcité et de la gestion du pluralisme religieux.

► Cette formation s'ouvre prioritairement :

- Aux étudiants désireux de développer des connaissances et de poursuivre une démarche réflexive sur les questions du pluralisme religieux ;
- Aux agents des différentes fonctions publiques (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales, etc.), aux élus ;
- Aux agents du privé (cadres d'entreprises, membres d'associations) qui manifestent le souhait d'acquérir une meilleure connaissance du droit applicable aux institutions aux demandes religieuses en milieux professionnels ;
- Aux ministres des cultes et responsables d'associations culturelles ;
- Aux aumôniers dans les services publics (armée, établissements pénitentiaires et hospitaliers).

Ce DU a reçu l'agrément pour les aumôniers militaires d'active, hospitaliers et pénitentiaires.
(Arrêté du 31 juillet 2017/BOMI-N-2017-08)

Ce Diplôme d'Université est réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Intérieur (BCC-DLPAJ).

Objectifs

► Cette formation permet aux étudiants de :

- Développer des compétences et un socle commun de connaissances des cultes et de la laïcité par une approche pluridisciplinaire, et une pédagogie adaptée à l'hétérogénéité des publics.
- Elaborer des outils en vue d'assurer une meilleure gestion du pluralisme religieux en milieu professionnel (public/privé), et des personnels des associations culturelles.
- Consolider une dynamique de dialogue, des différents acteurs religieux et non religieux de la formation, dans d'autres espaces de la société pour favoriser les conditions de possibilité d'un « vivre-ensemble ».
- Apporter des clefs d'analyse par une approche concrète des situations.

► Lieu de la formation :



Campus Valrose

Siège de l'Université Nice Sophia Antipolis et de la Faculté des Sciences

Programme

Ce DU de « Formation Civile et Civique » est organisé, selon une approche interdisciplinaire, autour de 3 volets comprenant des Institutions de la République et de la laïcité, des Grands principes du droit des cultes et des Sciences humaines et sociales des religions.

Les cours (128h) et les séminaires (12h) sont obligatoires. Fréquence des cours le mercredi après-midi (en moyenne 25 semaines, hors vacances scolaires, de début décembre à début juillet)

UE1 - DROIT PUBLIC DES RELIGIONS (26h)

- Valeurs de la République - Institutions - Laïcité

UE2 - DROIT DES CULTES ET NORMES (36h)

- Droit privé et religion - Droit des cultes -
- Infractions et religion - Normes religieuses

UE3 -INTRODUCTION AUX GRANDES TRADITIONS RELIGIEUSES ET AUX NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX (18h)

- Les Textes des différentes traditions religieuses - Le statut de l'interprétation de la tradition islamique - Du texte biblique à ses appropriations (juives, chrétiennes, profanes) dans l'Histoire - Les nouveaux mouvements religieux

UE4 - RELIGIONS ET SOCIÉTÉS (26h)

- La tolérance religieuse de la Renaissance aux Lumières - Le religieux en contexte migratoire - Sociologie des religions - Laïcité et sécularisation

UE5 - SEMINAIRES THEMATIQUES (12h)

- 4 séminaires de 3 heures, sous la forme de conférences-débats, réalisés par divers intervenants (enseignants-chercheurs, acteurs ayant en charge des responsabilités culturelles, de la gestion du pluralisme religieux, responsables associatifs...)

UE6 - METHODOLOGIE (10h)

- Initiation à la recherche documentaire et à l'usage des différents supports papiers et numériques